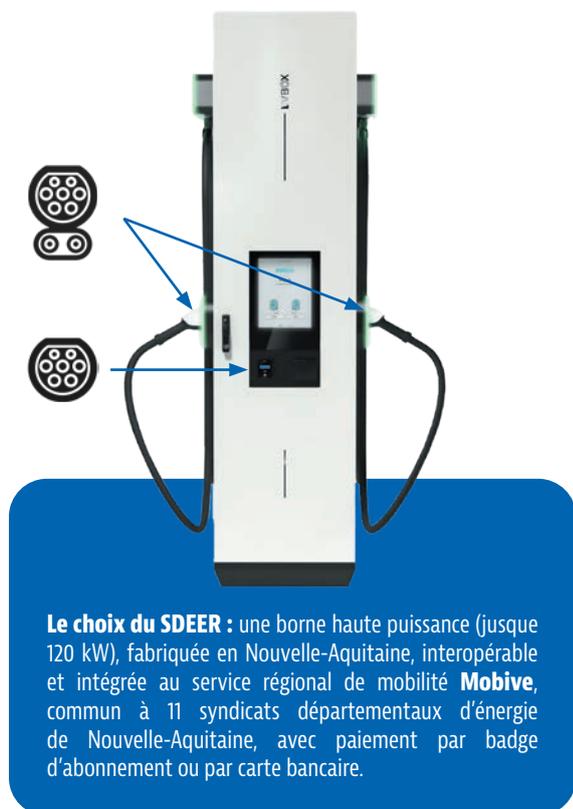




Mobilité électrique : le SDEER déploie trois bornes publiques de recharge haute puissance

Grâce au soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, le SDEER a pu entamer fin 2019 la mise en œuvre d'un premier programme d'une soixantaine de bornes rapides innovantes, en concertation avec les communes concernées. Ces bornes sont mises progressivement à la disposition du public via le réseau de mobilité Mobive, complétant ainsi l'offre de recharge privée en Charente-Maritime.

En 2022, le SDEER a proposé que la convention qui lie la Région Nouvelle-Aquitaine et le SDEER soit modifiée pour substituer trois bornes à haute puissance à des bornes rapides. Ces « superchargeurs » peuvent délivrer une puissance maximale de 120 kW pour une recharge complète en une vingtaine de minutes. Ils présentent trois points de charge (deux connecteurs CCS et une prise T2) et peuvent recharger jusqu'à trois véhicules simultanément.



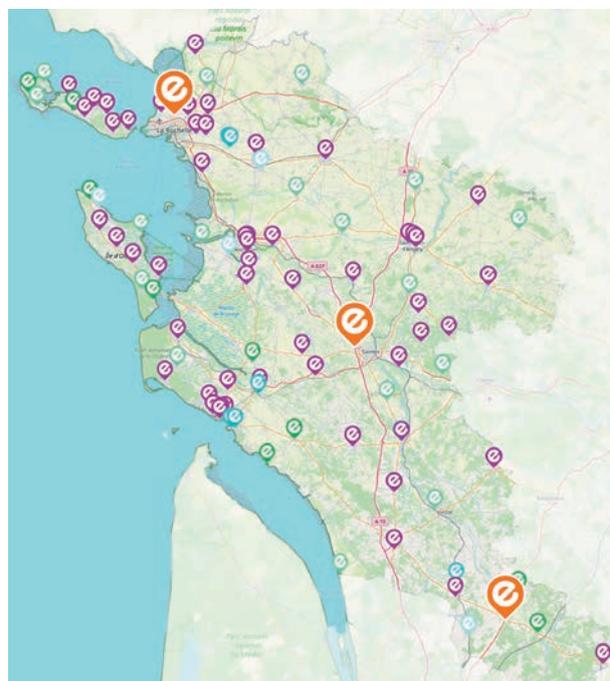
Le choix du SDEER : une borne haute puissance (jusque 120 kW), fabriquée en Nouvelle-Aquitaine, interopérable et intégrée au service régional de mobilité **Mobive**, commun à 11 syndicats départementaux d'énergie de Nouvelle-Aquitaine, avec paiement par badge d'abonnement ou par carte bancaire.

Avec l'accord de la Région Nouvelle-Aquitaine, le SDEER aura déployé ces chargeurs en 2023 de manière répartie dans le département de Charente-Maritime :

- 📍 **Montlieu-la-Garde**
Maison de la Forêt (en service depuis le 13 juillet)
- 📍 **Saint-Georges-des-Coteaux**
ZA Parc Atlantique (en service depuis le 19 octobre)
- 📍 **Lagord** – Centre commercial des Oiseaux de Mer
(mise en service prévisionnelle : fin décembre)

L'implantation de ces équipements a été étudiée avec les collectivités concernées, en privilégiant la proximité d'axes routiers sur lesquels le trafic est important (RN 10 / RD 730, A 10 / RD 137, rocade de La Rochelle), répondant ainsi à un besoin de recharge rapide lors de grands déplacements. Les places sont au format PMR afin de garantir une utilisation inclusive à tous les usagers.

Une infrastructure cible de 96 bornes au printemps 2024



Avec la Région Nouvelle-Aquitaine :

- 📍 3 bornes de recharge HP
- 📍 54 bornes de recharge rapide

À l'initiative de communes :

- 📍 7 bornes de recharge rapide
- 📍 5 bornes de recharge accélérée

Avec le Plan de relance :

- 📍 27 bornes de recharge rapide